année politique suisse

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Sélection d'article sur la politique suisse

processus **Participation équitable de la SSR au marché de la production audiovisuelle (Iv.pa. 22.415)**

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Buchwalder, Mathias
Magnin, Chloé

Citations préféré

Buchwalder, Mathias; Magnin, Chloé 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Participation équitable de la SSR au marché de la production audiovisuelle (lv.pa. 22.415), 2022 - 2024*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 12.10.2024.

Sommaire

Chronique générale 1
Enseignement, culture et médias 1
Médias 1
Radio et télévision 1

Abréviations

KVF-NR	Kommission für Verkehr und Fernmeldewesen des Nationalrates
KVF-SR	Kommission für Verkehr und Fernmeldewesen des Ständerates
SRG	Schweizerische Radio- und Fernsehgesellschaft
RTVG	Bundesgesetz über Radio und Fernsehen

CTT-CN	Commission des transports et des télécommunications du Conseil national
CTT-CE	Commission des transports et des télécommunications du Conseil des Etats
SSR	Société suisse de radiodiffusion
LRTV	Loi fédérale sur la radio et la télévision

Chronique générale

Enseignement, culture et médias

Médias

Radio et télévision

INITIATIVE PARLEMENTAIRE
DATE: 18.10.2022
MATHIAS BUCHWALDER

Avec une **initiative parlementaire visant à renforcer la contribution de la SSR au marché de la production audiovisuelle suisse**, Kurt Fluri (plr, SO) revient à la charge. En effet, sa motion 16.4027 n'a pas encore été mise en œuvre par le Conseil fédéral, bien qu'elle ait été acceptée par les deux chambres en 2017. Le conseiller national soleurois propose donc cette fois-ci une modification de la loi sur la radio et la télévision (LRTV) pour donner plus de poids au secteur audiovisuel dans les négociations d'accords sectoriels avec la SSR. Selon lui, il est nécessaire de garantir des contrats fiables, équitables, et conformes aux conditions suisses aux acteurs de la branche (entreprises de production créative, fournisseurs de prestations techniques pour films, régisseurs, techniciens et comédiens suisses) afin que l'infrastructure, les capacités et le savoir-faire sur lesquels reposent la création et la production d'émissions de télévision puissent se développer en Suisse, sans être délocalisés. En outre, Kurt Fluri affirme que les entreprises indépendantes participent davantage à la flexibilité et à l'efficacité de la production des émissions de la SSR que les structures internes de cette dernière, raison pour laquelle il faut selon lui permettre à ces entreprises indépendantes de planifier leurs investissements, en leur donnant certaines garanties.
Cosignée par des membres de chaque groupe parlementaire, son initiative parlementaire a été **soutenue** par 17 voix contre 3 et 3 abstentions au sein de la Commissions des transports et des télécommunications du Conseil national (**CTT-CN**). [1]

INITIATIVE PARLEMENTAIRE
DATE: 04.04.2023
MATHIAS BUCHWALDER

Contrairement à sa consœur du National, la Commission des transports et des télécommunications du Conseil des Etats (**CTT-CE**) a **refusé de donner suite à l'initiative parlementaire Fluri** (plr, SO). Par 8 voix contre 4 et 1 abstention, elle a jugé inopportun de restreindre la liberté d'action de la SSR. En auditionnant plusieurs expert.e.s, la majorité des membres de la commission a conclu que la concurrence fonctionne sur le marché de la production audiovisuelle. [2]

INITIATIVE PARLEMENTAIRE
DATE: 05.09.2023
MATHIAS BUCHWALDER

Pour la deuxième fois, la CTT-CN s'est prononcée en faveur de l'initiative parlementaire Fluri. Pour rappel, la CTT-CE n'a pas souhaité y donner suite lors de son premier examen. Avec cette décision, la CTT-CN persiste dans sa volonté de modifier la loi pour permettre à l'industrie audiovisuelle indépendante de renforcer sa position de négociation face à la SSR. [3]

INITIATIVE PARLEMENTAIRE
DATE: 06.12.2023
CHLOÉ MAGNIN

Le **Conseil national** a **donné suite** à l'unanimité à l'**initiative parlementaire** Fluri qui vise à **offrir plus de sécurité aux entreprises externes employées à court terme par la SSR** en modifiant la loi fédérale sur la radio et la télévision LRTV. Le Conseil national a suivi la recommandation unanime de la CTT-CN. Cette dernière s'était positionnée une deuxième fois en faveur de l'initiative – à la suite du rejet de l'initiative par la CTT-CE. Matthias Aebischer (ps, BE) a conclu les débats à la chambre basse en affirmant qu'une régulation était nécessaire, car la SSR, financée par la redevance de radio-télévision, agit de manière «vraiment freestyle» lors des attributions de mandats externes à des entreprises. [4]

INITIATIVE PARLEMENTAIRE
DATE: 13.02.2024
CHLOÉ MAGNIN

La **CTT-CE a donné suite à l'initiative parlementaire** Fluri par 8 voix contre 3 et 1 abstention. Pour rappel, l'initiative vise à **rendre l'accès au marché audiovisuel suisse plus facile pour le secteur privé** car, selon le député soleurois, ce dernier dispute une course inégale avec la SSR qui domine le marché et est subventionnée par la redevance. La commission a toutefois rappelé que la motion 16.4027, qui souhaite atteindre le même résultat et qui a été acceptée par les deux chambres, n'a pas encore été mise en œuvre. La balle est maintenant dans le camp de la CTT-CN qui devra formuler une loi pour répondre à l'initiative. [5]

1) Communiqué de presse de la CTT-CN du 18 octobre 2022; Iv.pa. 22.415
2) Communiqué de presse CTT-CE du 4.4.23
3) Communiqué de presse CTT-CN du 5.9.23
4) BO CN, 2023, p. 2217 ss.
5) Communiqué de presse CTT-CE du 13.2.24